

BEAUTIRAN

le mag



Les élus du nouveau conseil municipal

JEUNESSE

Action solidaire du Conseil
Municipal des Jeunes

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les nouveaux conseillers
municipaux et leurs fonctions

FINANCES

Les dépenses inscrites
au budget 2026

#ÉLECTIONS

Trois questions au maire / Le nouveau conseil municipal / Les élus représentant Beautiran à la communauté de communes / L'installation du Centre communal d'action sociale

(p.03)

#CARNET

Hommage à Bernard Tartas

(p.08)

#CULTURE

Une programmation multiculturelle / Des actions en faveur de la restauration des fresques de l'église

(p.09)

#BUDGET

Le vote du premier budget du mandat

(p.10)

#AMÉNAGEMENTS

Des chicanes installées route de l'Aruan / Bornes de recharge électrique

(p.12)

#VIE LOCALE

Le devenir du bureau de La Poste / Le saviez-vous ? / Éclairage public / Piégeage des frelons asiatiques

(p.13)

#JEUNESSE

Centre de loisirs : les petits Beautiranaï accueillis exclusivement à Beautiran / Action solidaire du Conseil Municipal des Jeunes

(p.14)

#SENIORS

Nouvelle bougie pour la doyenne de la commune / Semaine des Seniors / Inscriptions pour les colis de fin d'année / Plan canicule

(p.16)

#ÉCONOMIE

Les nouveaux professionnels

(p.17)

#VIE ASSOCIATIVE

Une championne cycliste / Nouvelle association : Tricotage et papotage / Le répertoire des associations

(p.18)

#PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la mairie et numéros utiles

(p.19)

#AGENDA

(p.20)



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,
Vous m'avez renouvelé votre confiance lors des élections municipales de mars dernier, et je tiens à vous en remercier très sincèrement. Cette confiance m'honore et nous engage collectivement pour les années à venir. La nouvelle mandature débute avec une équipe enrichie de compétences variées et de

sensibilités complémentaires. Plusieurs élus, récemment arrivés au conseil municipal, apportent leur enthousiasme, leurs idées et une réelle envie de s'investir pour notre village. Les commissions municipales sont désormais installées et déjà pleinement au travail. L'arrivée de ces élus, aux côtés de ceux déjà engagés, apporte un souffle nouveau et constructif. L'équipe ainsi constituée nous permet d'aborder les mois à venir avec confiance et détermination. Au mois d'avril, le conseil municipal a adopté un budget 2026 raisonnable et responsable, en cohérence avec un contexte économique encore incertain. Nous avons fait le choix de la prudence. Grâce à un excédent de fonctionnement de 374 300 € dégagé en 2025, nous disposons d'une capacité d'autofinancement solide. Cette situation saine nous permet d'aborder l'année 2026 sans recourir à l'emprunt. Un choix qui protège nos finances locales et garantit la continuité de nos investissements sans alourdir la dette communale. À l'approche de l'été, notre commune poursuit son action avec un objectif constant : améliorer le quotidien des familles, renforcer nos services publics et préparer l'avenir de Beautiran avec sérieux et responsabilité. Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de moments partagés, de rencontres et de sérénité.

Bien à vous,
Philippe Barrère
Maire de Beautiran

UN SECOND MANDAT DE MAIRE
POUR PHILIPPE BARRÈRE

Après l'élection de la liste "Ensemble pour Beautiran», Philippe Barrère a été, à nouveau, élu par les conseillers municipaux aux fonctions de maire. Trois questions au nouveau maire de Beautiran...

Quelles ont été vos motivations pour briguer un nouveau mandat de maire ?

Nous avons engagé de multiples chantiers lors des six dernières années et je souhaitais poursuivre ce que nous avons commencé. Je pense, par exemple, à la rénovation des bâtiments communaux qui représente des investissements importants mais nécessaires. Le sujet est loin d'être terminé. Il était également nécessaire de modifier l'organisation des services, de la rendre plus efficiente, de se donner les moyens de travailler plus sereinement, de sortir de l'urgence permanente, d'anticiper et de planifier. A titre d'exemple, nous nous avons particulièrement bien travaillé sur l'entretien des espaces verts.

L'équipe a été renouvelée aux deux tiers. Qu'est-ce que vous diriez de ce début de mandat ?

L'équipe est dynamique, impliquée et volontaire. Les nouveaux conseillers municipaux apportent de multiples compétences, variées, et des expertises dans certains domaines, ce qui va permettre d'accélérer les prises de décisions et de faire des choix plus pertinents. Bien sûr, chaque nouvel élu doit trouver ses marques et prendre sa place, mais j'ai fait le choix de sensibiliser l'équipe à plusieurs sujets (établissement

d'un budget, fonctionnement et organisation d'une collectivité) dès l'été 2025.

Quelles sont les priorités de la municipalité nouvellement élue ?

Nous allons travailler dans la continuité et maintenir les services aux usagers actuellement proposés. Bien évidemment, d'autres axes vont émerger. Le sujet de la sécurité sur la voirie est permanent. Je précise que les écluses, nouvellement installées sur la RD 214, sont positionnées à titre expérimental, et que le retour d'expérience nous amènera, peut-être, à corriger le dispositif. Mais j'ajoute que la commune, seule, ne règlera pas toutes les situations. Les usagers ont leur rôle à jouer dans ce domaine. Nous avons également retravaillé le plan de circulation du centre-bourg.

Dans les priorités du mandat, il y aura le traitement de la cour de l'école élémentaire, la poursuite de l'extension du cimetière, et toujours des rénovations de toitures, par exemple, celles du bureau de Poste et du studio de danse. Dans un autre domaine, le fonctionnement de notre CCAS et le périmètre de l'action sociale est à revoir.



L'environnement est également au cœur de nos préoccupations et devra prendre une place importante dans les prochaines adaptations du PLU (Plan local d'urbanisme). Je souhaite également qu'un meilleur suivi de nos réseaux hydrauliques soit réalisé (fossés et ruelles notamment). Une délégation municipale a été créée sur ce sujet et nous travaillerons en étroite collaboration avec la communauté de communes. En matière de finances, nous allons inscrire les dépenses des grands chantiers en cohérence avec le rythme de désendettement de la commune sur les six années qui arrivent, puisque cinq emprunts vont arriver à échéance d'ici 2032. La politique culturelle poursuivra son développement et nous travaillons à un partenariat plus efficient avec nos associations. Le programme est chargé mais les commissions sont au travail.



Valérie Lagarde
1^{ère} adjointe au maire
En charge de la commission Jeunesse

Membre de la commission municipale :
• Administration générale, communication, budget
Conseillère communautaire, membre des commissions Petite enfance et parentalité ; Culture - jeunesse
Présidente de Sud Bordeaux Tourisme



Jean-Luc Pinton
2^{ème} adjoint au maire
En charge de la commission Infrastructures, voirie, bâtiments

Membre de la commission municipale :
• Administration générale, communication, budget



Bernard Guillemain
Conseiller municipal délégué
En charge de l'Urbanisme

Membre des commissions municipales :
• Aménagement du territoire, environnement, PLU
• Infrastructures, voirie, bâtiments



Loïc Landreau
Conseiller municipal délégué
En charge de la communication

Membre des commissions municipales :
• Jeunesse
• Vie associative, sport, culture
• Administration générale, communication, budget



Martine Guillemain
3^{ème} adjointe au maire
En charge de la commission Social, solidarité

Membre de la commission municipale :
• Administration générale, communication, budget
Centre communal d'action sociale (CCAS) : vice-présidente



Sébastien Allègre
4^{ème} adjoint au maire
En charge de la commission Vie associative, sport, culture

Membre de la commission municipale :
• Administration générale, communication, budget



Bruno Miran
Conseiller municipal délégué
En charge des Espaces naturels et aménagements

Membre des commissions municipales :
• Aménagement du territoire, environnement, PLU
• Jeunesse
• Vie associative, sport, Culture
Correspondant Défense
Délégué suppléant à l'Arpocabe



Nicolas Baysset

Membre de la commission municipale :
• Social, solidarité
Siège au CCAS : collège élu(e)s du conseil d'administration



Emilie Bessaud
Conseillère municipale déléguée
En charge de l'Événementiel

Membre de la commission municipale :
• Vie associative, sport, culture



Marielle Corbin
Conseillère municipale déléguée
En charge de la bibliothèque

Membre de la commission municipale :
• Vie associative, sport, culture
Siège au CCAS : collège élu(e)s du conseil d'administration



Jean-Pierre Boyer

Membre de la commission municipale :
• Aménagement du territoire, environnement, PLU



Michel Dardy

Membre des commissions municipales :
• Aménagement du territoire, environnement, PLU
• Infrastructures, voirie, bâtiments
Délégué à l'Arpocabe
Représentant à la commission locale de l'énergie de la Vallée de la Garonne

**Sabine Malaurie**

Membre de la commission municipale :

- Social, solidarité

Siège au CCAS : collègue élu(e)s du conseil d'administration

**Marie-Léa Neves**

Membre de la commission municipale :

- Infrastructures, voirie, bâtiments

**Claire Seres**

Membre de la commission municipale :

- Aménagement du territoire, environnement, PLU

Déléguée suppléante à l'Arpocabe

**Stéphanie Susant**

Membre de la commission municipale :

- Jeunesse

**Jean-Laurent Thibal**

Membre de la commission municipale :

- Social, solidarité

Siège au CCAS : collègue élu(e)s du conseil d'administration

**Dorothée Winock**

Membre de la commission municipale :

- Social, solidarité

Siège au CCAS : collègue élu(e)s du conseil d'administration

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Le Centre communal d'action sociale est un établissement public administratif, présidé par le maire, Philippe Barrère. Il dépend de la mairie de Beautiran et a son propre budget.

Après les élections municipales, il a fallu renouveler son conseil d'administration. Ce dernier se compose de six membres du conseil municipal qui ont été élus par leurs pairs. Il s'agit de Nicolas Baysset, Marielle Corbin, Martine Guillemain, Sabine Malaurie, Jean-Laurent Thibal, Dorothée Winock. Les textes indiquent que six autres membres, des personnes extérieures à la municipalité, doivent siéger. Maryse Auzas, Lyliane Boiret, Monique Geneste, Brigitte Laigné, Laetitia Quessada et Thierry Winock font ainsi partie du CCAS.



Lors de la réunion d'installation du conseil d'administration, Martine Guillemain (notre photo) a été élue vice-présidente et Brigitte Laigné, vice-présidente déléguée.



AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ

La mission principale du CCAS est de venir en aide aux personnes en difficulté. Il a en charge l'information et la mise à disposition des dossiers de demandes d'aide légale. C'est le cas pour les dossiers de l'Apa (Allocation personnalisée à l'autonomie) ou encore de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Dans des situations difficiles, des aides financières ponctuelles peuvent aussi être attribuées. Les dossiers sont traités en toute confidentialité.

LES ÉLUS QUI REPRÉSENTENT BEAUTIRAN À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La commune de Beautiran siège à la communauté de communes de Montesquieu (CCM), gérée par les élus des treize communes membres. Lors des élections municipales, le maire, **Philippe Barrère et Valérie Lagarde ont été élus conseillers communautaires**.

Depuis cette année, Philippe Barrère occupe, désormais, de nouvelles fonctions. Il a été élu vice-président en charge des infrastructures (réseaux, pluvial...), de la voirie et de la mobilité.

Il préside la commission d'appel d'offres de la communauté de communes. D'autres élus beautiranaïsiègent dans les commissions de la CCM et travaillent sur les dossiers et projets du domaine de ces commissions.

■ Commission "Aménagement et habitat" : Marie-Léa Neves, Bernard Guillemain (suppléant)

■ Commission "Attractivité et vie économique" : Emilie Bessaud, Philippe Barrère (suppléant)

■ Commission "Culture - Jeunesse" : Valérie Lagarde, Stéphanie Susant (suppléante)

■ Commission "Finances" : Philippe Barrère, Valérie Lagarde (suppléante)

■ Commission "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" : Bruno Miran, Claire Seres (suppléante)

■ Commission "Infrastructures, voirie et mobilités" : Philippe Barrère, Jean-Luc Pinton (suppléant)

■ Commission "Patrimoine communautaire et aérodrome" : Bernard Guillemain, Michel Dardy (suppléant)

■ Commission "Petite enfance et parentalité" : Valérie Lagarde, Loïc Landreau (suppléant)

■ Commission "Prévention et valorisation des déchets" : Philippe Barrère, Jean-Luc Pinton (suppléant)

■ Commission "Solidarités et cohésion sociale" : Martine Guillemain, Dorothée Winock (suppléante)

■ Commission "Transition écologique et environnement" : Bruno Miran, Jean-Pierre Boyer (suppléant)

UN HOMMAGE À BERNARD TARTAS

Bernard Tartas, élu en 2020, était le quatrième adjoint au maire du précédent mandat. Il était en charge de l'aménagement de l'espace, de la voirie, l'éclairage public, l'assainissement, les services techniques et les infrastructures. Il s'est éteint le 28 novembre 2025 après un long combat face à la maladie. Lors de ses obsèques, le maire, Philippe Barrère, s'est exprimé...

« Bernard était mon adjoint, un compagnon de route, un homme de confiance, un ami. Son engagement pour notre commune était total : il a consacré son énergie, son temps et son cœur à servir Beautiran et ses habitants. Toujours disponible, toujours à l'écoute, il incarnait ce que signifie véritablement le mot "service public".

Au-delà de ses responsabilités et de ses engagements, Bernard était un homme profondément humain. Sa générosité, sa simplicité, son humour discret, sa fidélité en amitié ont marqué chacun d'entre nous. Il savait rassembler, apaiser, encourager. Il laisse derrière lui non seulement des réalisations concrètes, mais surtout une empreinte de bienveillance et de fraternité. Son dévouement s'est aussi longtemps exprimé dans la vie associative. Pendant des années, il a porté haut les couleurs du cyclisme, donnant de son temps et de sa passion pour accompagner les clubs et les jeunes sportifs. À travers cette implication, il a transmis des valeurs de solidarité, de dépassement de soi et de convivialité, qui resteront gravées dans la mémoire de notre commune.

Beautiran a perdu un élu dévoué, un bénévole passionné ; nous perdons un ami fidèle. Mais son souvenir restera vivant dans nos cœurs et dans nos actions. Chaque pas que nous ferons pour notre commune portera un peu de son héritage ».



UNE SAISON MULTICULTURELLE PROPOSÉE AUX BEAUTIRANAIS

La prochaine saison culturelle débutera en septembre. D'ores et déjà, on sait que de nombreux événements multiculturels seront proposés aux Beautiranaïs.

A la bibliothèque, les rendez-vous seront nombreux, avec la venue d'un auteur, des ateliers pour les enfants, le Printemps des poètes... La nouvelle équipe municipale a décidé également de programmer les "Apéro littéraire". Ils auront lieu chaque dernier mercredi du mois (hors vacances scolaires). « Ils sont ouverts à tous. L'idée est d'échanger sur des ouvrages que l'on a aimés », précise Marielle Corbin, conseillère municipale en charge de la bibliothèque.

L'espace culturel accueillera divers événements, comme les projections de films pour enfants et adultes, organisées par Beauticiné ou des retransmissions de concert, comme celui de l'Opéra national de Bordeaux. Le festival Méli-Mélo sera de retour ainsi que le Printemps des Poètes...

Pour connaître la programmation culturelle : application IntraMuros - Facebook : Commune de Beautiran - www.mairie-beautiran.fr

RESTAURATION DES FRESQUES DE L'ÉGLISE : UN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le dossier de la restauration des fresques de l'église, découvertes en 2016 et datant du XV^{ème} siècle avance. L'objectif est d'obtenir suffisamment de fonds pour lancer les travaux, évalués à environ 80 000 €. La municipalité se mobilise aux côtés de l'association Les fresques de l'église Saint-Michel, créée pour rechercher des financements.

La Fondation du Patrimoine a été sollicitée et les élus ont voté une délibération pour qu'un partenariat voit le jour avec cette dernière. Elle devrait organiser, d'une part, une collecte et a proposé, d'autre part, de solliciter des commerçants pour une collecte grâce à des "arrondis" proposés aux clients via les Terminaux de Paiement Electronique (TPE) au moment des paiements ("dons TPE"). Ces dons seront transmis à la Fondation du Patrimoine, qui les reversera ensuite à la commune.

Parallèlement, l'association Les fresques de l'église Saint-Michel continue d'organiser des actions pour collecter de l'argent, comme lors du concert du mois de mars ou à l'occasion des Journées du Patrimoine qui auront lieu en septembre.

Contact : Les fresques de l'église Saint-Michel :

Martine Guillemain : 06.62.09.52.70 ; martine.guillemain2@orange.fr



I UN BUDGET DE TRANSITION : TRAVAUX DE VOIRIE, ÉTUDES ET ÉQUIPEMENTS DIVERS



Philippe Barrère a présenté le budget à la population lors de la réunion "Vous avez la parole"

« *Le vote du budget de début de mandat est un peu particulier* », comme l'explique le maire, Philippe Barrère. « *Il est établi par l'équipe sortante et voté par le conseil municipal nouvellement installé* ». Aussi, ce budget 2026 est qualifié de budget de transition.

Avant le vote de ce budget, les élus ont approuvé les comptes de l'année précédente. Les résultats budgétaires de 2025 mettent en évidence une baisse de 7,20 % des dépenses de fonctionnement, des dépenses énergétiques (- 24 878 €) et permettent d'enregistrer un excédent de fonctionnement de 374 300 €, soit près de 20 000 € supplémentaires par rapport à 2024.

Pour 2026, le budget s'équilibre à 2 736 377,20 € en fonctionnement et à 1 042 905,59 € en investissement.

PAS DE RECOURS À L'EMPRUNT

« *Nous n'allons pas recourir à l'emprunt mais notre trésorerie a été grignotée* » souligne le maire. Pour cette raison, le

conseil municipal a voté une augmentation de 1,5 % de la part communale des taux d'imposition.

Les nouveaux taux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,77 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 61,73 %
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans : 14,52 %

DE L'EXTENSION DU CIMETIÈRE À LA RÉNOVATION DE LA COUR D'ÉCOLE

Parmi les dépenses affectées au budget figure l'extension du cimetière. Un projet qui a débuté durant le mandat précédent mais qui nécessitera plusieurs années avant d'être achevé. Des études sont en cours.

La voirie demeure un domaine pour lequel les enveloppes budgétaires restent conséquentes. Ce sera le cas avec, notamment, la réfection de la route des Palus (lire page 11) ou encore l'installation



La cour des élèves de section élémentaire a besoin d'être rénovée, notamment en raison des dégradations causées par les arbres.

de panneaux de signalisation liés au nouveau plan de circulation du centre-bourg.

À l'école, après la cour des sections de maternelle, place à celle des plus grands ! « *Le conseil municipal souhaite se laisser le temps d'étudier convenablement le dossier de réfection de la cour élémentaire. Le sujet sera suivi par une maîtrise d'œuvre. Il faudra impliquer l'équipe enseignante, les élèves, les familles, prendre en compte les entretiens et les interventions techniques. En conséquence, le budget 2026 prévoit une ligne de financement de la maîtrise d'œuvre, avec pour objectif, un démarrage des travaux, si possible, à l'été 2027, ou 2028 mais en début de mandat* », précise Philippe Barrère.

Une extension de la vidéosurveillance est également prévue avec un investissement de près de 15 000 €. Lors de la réunion annuelle "Vous avez la parole", le maire, Philippe Barrère a précisé que 13 caméras étaient installées sur la commune et qu'il était « *régulièrement sollicité par les services de la gendarmerie pour extraire les images de la caméra au carrefour de la RD 1113, de la rue de Balambits et de la route des Landes* ».

Enfin, dans la continuité de la politique de maîtrise des dépenses énergétiques, une opération de renouvellement de l'éclairage public a été votée. Une nouvelle série de lanternes sera remplacée dans l'été. La dépense s'élève à 23 500 €.

Pour en savoir plus sur ce budget : www.mairie-beautiran.fr (Réunions du conseil municipal)

ROUTE DES PALUS : NOUVEAU REVÊTEMENT DE LA CHAUSSEE

La Route des Palus est une route de desserte. Elle permet notamment de relier Beautiran à l'Isle Saint Georges et Ayguemorte-les-Graves.

« *Sa fréquentation s'accroît avec l'urbanisation et le trafic d'engins agricoles et des poids lourds. La structure actuelle de cette voie n'est plus en adéquation avec le trafic actuel et ne peut pas résister indéfiniment aux aléas climatiques. Ces travaux sont importants afin d'éviter les accidents, de garantir la sécurité, le confort des usages et limiter l'évolution des dégradations* », souligne Jean-Luc Pinton, adjoint au maire qui travaille sur ce dossier avec les élus de la commission Infrastructures, voirie, bâtiments, dont il a la charge.

Le chantier, prévu au budget, consistera à renforcer la structure de la chaussée, de renforcer les accotements avec des bordures en béton, de procéder à une réfection du revêtement de la voie sur 1 500 m2 (côté Boutric).

Des opérations de curage des fossés et d'hydrocurage des buses seront également réalisées. L'ensemble de ces travaux « *devraient permettre de préserver la qualité de la voirie et de réduire les coûts de réparation à long terme en traitant les problèmes mineurs avant qu'ils ne deviennent structurels et donc plus onéreux* », de l'avis de Jean-Luc Pinton.



ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE



La nouvelle commission "Vie associative - sport - Culture" a rencontré l'ensemble des associations lors d'une première réunion d'échanges.

La commission municipale "Vie associative - sport - Culture", dont a en charge Sébastien Allègre, adjoint au maire, a étudié les dossiers des demandes de subventions des associations afin de les soumettre au vote du conseil municipal. Une enveloppe de 22 000 €, en augmentation par rapport à 2025, a été ainsi inscrite au budget.

Ce soutien à la vie associative se matérialise également dans les comptes de la commune par le biais de la mise à disposition des salles mais aussi des équipements divers dont bénéficiera le milieu associatif. C'est le cas avec des travaux déjà réalisés dans les vestiaires du club de football, l'installation de bancs pour les joueurs de tennis ou encore des panneaux de signalisation pour le parcours sportif au stade.

LES SUBVENTIONS VOTÉES AUX ASSOCIATIONS

ACPG/CATM/OPEX (anciens combattants)	400 €
Acte	1500 €
Amitié et Sourire	1000 €
AS Beautiran Football Club	3 500 €
Badminton Loisirs	500 €
BAM	4 000 €
Beautiran Tennis Club	3 000 €
Comité des Fêtes	5 000 €
Ecole du Cirque	1 700 €
Karaté Club	500 €
Sport Nature et Cyclisme	900 €

DES CHICANES POUR RÉDUIRE LA VITESSE DES VÉHICULES

La question de la vitesse de la circulation sur la route de l'Aruan (RD 214) se pose depuis plusieurs années.

Depuis plusieurs mandats, les élus ont réfléchi et essayé diverses solutions : installation de radars pédagogiques, plantation de haies et pose de pots de plantes pour casser la vue de la ligne droite, ralentisseurs aux carrefours dans le cadre de la Convention d'aménagement de bourg... Pour autant, riverains et élus constatent que les efforts entrepris ne portent pas complètement leurs fruits.

Aussi, une nouvelle expérimentation est en cours avec la pose de cinq chicanes sur le tronçon rue Monplaisir - Allée des Rosiers qui sont équipées d'un passage pour les cyclistes.

« *La route de l'Aruan est un axe routier de plus en plus fréquenté et exposé à une augmentation du trafic (voitures, poids lourds, cyclistes, deux roues et piétons). De surcroît, elle fait office de route de déviation dès lors qu'il y a des travaux sur la RD 1113 et le sera lorsque ceux de la future Ligne à Grande Vitesse débiteront* », souligne Jean-Luc Pinton, adjoint au maire, qui travaille sur le sujet avec la commission Infrastructures, voirie, bâtiments.

Ces chicanes sont, de l'avis de l'édile, « *une alternative aux ralentisseurs car elles sont moins bruyantes pour les riverains et sollicitent moins les pièces mécaniques des véhicules* ». « *Ces aménagements de voirie correspondent le mieux à notre problématique et seraient les plus efficaces pour réduire la vitesse. Elles obligent les conducteurs à modifier leur trajectoire et améliorent la sécurité des usagers, en créant une circulation apaisée par le partage de l'espace public, et protègent davantage les piétons et cyclistes* ».

Sur ce dossier, les élus ont travaillé en collaboration avec le Département afin de mener le projet à son terme basé sur des principes clés : étude préalable avec des radars pédagogiques, prise en compte des contraintes géométriques et des largeurs de passage, notamment pour les véhicules de secours, les bus de transport scolaire ou encore le trafic des poids-lourds.

La solution a été validée par le Département. Après cette phase de test, les élus prendront une décision définitive concernant l'implantation des chicanes sur la RD 214.



UNE NOUVELLE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Face à l'augmentation du parc des véhicules électriques et pour répondre aux besoins des automobilistes, **une nouvelle borne de recharge a été installée sur le parking de la gare**. Il s'agit d'une borne proposant deux points de charges lentes (AC =<8kW) simultanées. Cette borne vient s'ajouter à celle située rue de la Papeterie.

Dans son rapport, le Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde en charge du déploiement des bornes, indique que 165 sessions de charge ont été réalisées rue de la Papeterie en 2025. Un chiffre qui est en progression sur le début de l'année où l'on atteint déjà 76 charges pour les mois de janvier à avril contre 42 l'année dernière. Ces bornes sont identifiées sur les sites et application des électromobilistes.



L'AVENIR DU BUREAU DE POSTE EN QUESTION

La Poste (société anonyme à capitaux 100 % publics) a indiqué que le bureau de Beautiran ne serait sans doute pas pérenne en raison de la baisse de fréquentation.

Le maire, Philippe Barrère, a rencontré des responsables locaux à ce sujet. Plusieurs solutions ont été évoquées et sont à l'étude dans le but de maintenir les services du courrier et de la banque.

« *Une enquête va être réalisée auprès des Beautiranaïses et des Beautiranaïses pour connaître l'usage réel du bureau de Poste aujourd'hui et les besoins des habitants. Puis, le conseil municipal décidera des solutions de substitution, sachant que La Poste peut aussi décider de déporter certains de ses services vers des prestataires privés (commerçants)* », souligne Philippe Barrère.



LE SAVIEZ-VOUS ? ÉCLAIRAGE PUBLIC : UN CANDÉLABRE NE FONCTIONNE PLUS. QUI INTERVIENT ?

Lorsqu'un candélabre de l'éclairage public ne fonctionne plus ou montre des signes de faiblesse, le premier réflexe est d'en informer la mairie, en utilisant la fonction Signaler sur l'application IntraMuros (Signaler - Beautiran) ou sur le site de la commune (<https://www.mairie-beautiran.fr/mairie/signaler-a-la-mairie>), en communiquant le numéro de mât indiqué sur une étiquette.

Les services municipaux en informent alors le gestionnaire du réseau d'éclairage public (SDEEG), sur une plateforme dédiée. Les délais d'intervention ne sont donc pas du ressort de la commune.



LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES FRELONS ASIATIQUES

Le piégeage des frelons asiatiques est efficace ! C'est l'expérience vécue récemment par une Beautiranaïse. Sa recette ? «



1/3 vin blanc, 1/3 bière et 1/3 sirop de grenadine et aucune abeille dans le piège », explique-t-elle.

Pour tout renseignement concernant les frelons asiatiques ou en cas de découverte d'un nid, contacter l'association ADSA (06.78.18.32.34 ; <https://adsa33.fr>)

PERMANENCE SUR L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le troisième vendredi de chaque mois, une permanence sur les projets d'énergie solaire est tenue par le Creaq, à la communauté de communes (1 allée Jean Rostand à Martillac), de 14h à 17h (rendez-vous d'une heure).

Prendre rendez-vous au 05.57.95.97.04 ou energie@creaq.org



LES PETITS BEAUTIRANAIS ACCUEILLIS EXCLUSIVEMENT SUR LA COMMUNE !

Le centre de loisirs Le Mascaret vient d'ouvrir ses portes pour les vacances d'été ! Une période toujours dense pour les équipes d'animation, avec, cette année, un changement notable pour les familles beautiranaïses. Plus question d'amener son enfant à Ayguemorte-les-Graves. Les petits Beautiranaïses (3-6 ans) sont désormais accueillis exclusivement à l'école maternelle et ne devront plus aller à Ayguemorte.

Pour répondre à la fréquentation croissante des enfants, chaque commune accueille désormais "ses" enfants dans ses propres structures.

Après la dissolution, en juin 2013, du syndicat intercommunal qui gisait, à l'époque, le centre de loisirs de Castres-Gironde et Beautiran, les élus beautiranaïses avaient décidé de créer le centre de loisirs communal Le Mascaret. Ayguemorte-les-Graves avait alors signé une convention afin que les enfants de cette commune puissent être accueillis par le centre de loisirs Le Mascaret. « *Durant l'été 2024, nous avons enregistré une affluence record d'enfants des deux communes, si bien que nos capacités d'accueil ne suffisaient plus. Des familles étaient sur liste d'attente, alors que nous avons ouvert des lieux d'accueil sur les deux communes* », affirme Valérie Lagarde, adjointe au maire en charge de la Jeunesse. Un constat qui s'est avéré récurrent au fil des années qui ont suivi.

Les chiffres l'attestent : de 4 869 journées

enfants en 2020, le centre est passé à 8 773 en 2024 et 8 805 en 2025 !

Les élus des deux communes se sont alors concertés et ont décidé de mettre fin à cette convention afin, comme le souligne le maire, Philippe Barrère, « *d'assurer la continuité du service et répondre favorablement aux demandes des familles* ».

DAVANTAGE DE PLACES À BEAUTIRAN

« *Les familles beautiranaïses n'auront plus besoin d'aller à Ayguemorte. C'est la seule chose qui change car notre commune gère déjà en interne toutes les démarches administratives nécessaires pour les inscriptions notamment* », précise Valérie Lagarde. « *De ce fait, nous devrions pouvoir mieux répondre aux sollicitations des familles et le taux d'encadrement reste identique* ».

Concrètement, quarante-huit places sont disponibles pour les 3-6 ans durant les vacances et trente-deux le mercredi. Pour les 6-10 ans, quarante-huit places seront ouvertes à la Plaine des Sports.

LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Outre la participation aux cérémonies commémoratives, l'équipe du Conseil Municipal des Jeunes, élue l'année dernière, a mené sa première grande action lors de la Journée de Noël solidaire en réalisant une collecte de jouets. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le succès a été au rendez-vous !

Les jeunes élus avaient décidé que le fruit de cette collecte irait à l'association du Secours Populaire, basée à Léognan.

Accompagnés d'Emilie Pasquet, animatrice du CMJ, ils sont ainsi allés apporter les jouets aux bénévoles du Secours Populaire.

L'occasion pour les enfants de découvrir les locaux de l'association et son rôle d'aide aux plus démunis.

Secours Populaire : 307 avenue de Mont-de-Marsan, à Léognan : 09.62.62.50.05 ; lesgraves.spf33.org



UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE POUR LES JEUNES ÉLUS !

LES JEUNES ÉLUS ONT LIVRÉ LEURS IMPRESSIONS APRÈS LEUR VISITE AU SECOURS POPULAIRE...

- Théo : « *Nous avons passé un bon moment en allant apporter tous les jouets récoltés* »
- Lucas : « *Ça m'a fait très plaisir de participer à cette collecte et de voir des gens donner des jeux à ceux qui en ont besoin.* »
- Lise : « *J'étais contente d'y participer car j'y ai appris plein de choses intéressantes* »
- Ruben : « *J'ai bien aimé écouter les explications de ce que fait l'association. Il y avait beaucoup de jouets. J'espère que ça va aider beaucoup de personnes.* »
- Perrine : « *Les personnes nous ont expliqué comment elles aidaient les familles dans le besoin. Elles nous ont aussi expliqué comment elles triaient les jouets, les vêtements, etc.* »
- Malorie : « *Quand on sait que c'est pour aider les personnes qui en ont besoin, ça fait plaisir, plutôt que de jeter ce que l'on n'utilise plus.* »
- Julia : « *J'ai été contente d'amener la récolte du marché de Noël. J'ai pu découvrir pourquoi ils en avaient besoin. Les dons aident des familles qui ne peuvent pas acheter assez de nourriture, d'habits, de jouets et plus encore. Comment pouvons-nous les aider ? En donnant à l'association des choses en bon état dont nous n'avons plus besoin !* »
- Jeanne : « *Je trouve ça réconfortant que l'on ait pu apporter un peu de bonheur à des gens dans le besoin.* »
- Robin : « *C'était bien de voir ce que cette association fait pour aider les pauvres et tout ce qu'ils mettent en place pour les coiffures, la nourriture et les vêtements pour ceux qui en ont besoin. J'ai vraiment adoré.* »
- Maxime : « *Ça fait plaisir de récolter des jouets dont on ne se sert plus, et de faire plaisir à ceux qui n'en ont pas.* »
- Balthazar : « *C'était très intéressant de savoir que des gens aident des personnes qui n'ont pas grand-chose.* »
- Madeleine : « *J'ai aimé récolter des jeux pour le Secours Populaire, destinés à ceux qui n'en ont pas. C'est important de partager.* »
- Emilie : « *Une rencontre marquante avec des bénévoles engagés qui travaillent, chaque jour, pour aider les autres. Cette visite nous rappelle que chaque geste solidaire peut faire la différence.* »

Les vacances d'avril étaient les dernières vacances en commun avec Ayguemorte. Les élus des deux communes, satisfaits de cette collaboration qui a pris fin, ont déjà annoncé des rencontres intercentres !

LA 104^{ÈME} BOUGIE DE LA DOYENNE DE LA COMMUNE !

Toujours avec le même sourire, Paulette Carros, née le 14 janvier 1922, et qui est la doyenne de la commune, a soufflé ses 104 bougies !

Le maire, Philippe Barrère, est venu lui rendre visite à son domicile le jour de son anniversaire et lui a apporté, au nom de l'équipe municipale un bouquet de fleurs !



UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS ET DE RENCONTRES DU 2 AU 6 NOVEMBRE

L'équipe municipale a décidé de reconduire la Semaine des seniors !

La manifestation aura lieu du 2 au 6 novembre. « Ce sera une semaine d'activités diverses, d'animations, de rencontres, d'information et surtout de moments conviviaux », souligne Martine Guillemain, adjointe au maire, en charge de la manifestation avec la commission municipale Social et solidarité.

Le programme complet est disponible sur le site : www.mairie-beautiran.fr et à l'accueil de la mairie.



COLIS DE FIN D'ANNÉE : IL FAUT S'INSCRIRE !

Les nouveaux élus souhaitent poursuivre l'attention de la municipalité envers les seniors en fin d'année. En 2025, les colis gourmands ont profité, ainsi, à plus de 200 foyers !

Tous les Beautiranaï(e)s né(e)s avant le 1^{er} janvier 1961 doivent s'inscrire, chaque année, pour recevoir le colis. Il sera distribué par les élus dans le courant du mois de décembre.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre. Il faut soit retourner, à la mairie, le coupon-réponse (disponible à la mairie et sur le site www.mairie-beautiran.fr), soit téléphoner à la mairie (05.56.67.06.15), soit envoyer un courriel à inscription@mairiebeautiran.fr, en renseignant les informations demandées (nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse électronique et numéro de téléphone).



PLAN CANICULE : INSCRIPTION SUR LE REGISTRE

Pour tout renseignement ou inscription, contacter le CCAS : 05.56.67.06.15 / ccas@mairie-beautiran.fr

Le plan national Canicule est mis en place jusqu'au 31 août.

Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'établir, sur un registre, la liste des personnes susceptibles d'être fragilisées en cas de canicule et de la tenir à jour. Sont concernées les personnes de 65 ans et plus, ainsi que les adultes handicapés vivant à leur domicile et qui souhaitent bénéficier d'un suivi en cas de fortes chaleurs.

L'alerte canicule est déclenchée uniquement par la préfecture. Elle fait suite à plusieurs jours successifs de fortes chaleurs. Toutes les mairies sont alors informées et contactent les personnes inscrites sur leurs registres.

Comment faire la demande ? C'est à la personne âgée ou handicapée, ou à son entourage, de faire la demande d'inscription sur ce registre. Contact CCAS.

DE LA CLIMATISATION À LA ROBINETTERIE



Pierre-Louis et Charlotte Jumeaux sont frères et sœurs et viennent de créer leur entreprise "Clim & Eau".

Après des études de plombier-chauffagiste, Pierre-Louis Jumeaux se spécialise également dans la climatisation. De son côté, sa sœur crée une entreprise de nettoyage.

Puis, lorsque Pierre-Louis émet l'idée de se mettre à son compte, le frère et la sœur décident de s'associer. Ils lancent l'entreprise "Clim & Eau", spécialisée dans la climatisation, la plomberie et le chauffage.

Charlotte s'occupe de la partie administrative et financière, tandis que Pierre-Louis répare, met en service, installe, assure la maintenance... chez les particuliers mais aussi pour des professionnels.

Contact : Clim & Eau : 07.70.08.23.66 ; climeau.so@gmail.com

LES "PINCEAUCHOUX" DE LAURA LUSSAC

Laura Lussac aime les enfants et les activités artistiques. « Je peux passer des heures à peindre et dessiner », explique cette Beautiranaise, qui a fréquenté les bancs de l'école de la commune.

Après avoir exercé dans le domaine de l'animation et comme coordinatrice socioculturelle, Laura Lussac a décidé d'engager une reconversion professionnelle.

Elle a choisi de s'installer à son compte et propose ses services de maquilleuse pour des manifestations ouvertes au public ou pour des anniversaires et autres événements privés. « J'interviens à la fois pour des enfants et également auprès des adultes, des comités d'entreprise pour des soirées, mariages, événements à thème ou autres. C'est une activité ambulante, qui peut être réalisée à domicile ou dans un lieu spécifique ».

Contact : 06.89.69.70.19 ; lespinceauchoux@gmail.com



« L'ART DE VIVRE MIEUX ET BIEN »

Initialement technicienne de laboratoire, puis assistante maternelle, Céline Keller a toujours été sensible aux soins énergétiques.

Curieuse de tout ce qui touche au bien-être, elle s'est formée sur une multitude de pratiques permettant de soulager et de venir en aide aux personnes.

Son leitmotiv : l'art de vivre mieux et bien.

Elle a choisi d'en faire, aujourd'hui, son activité professionnelle, en proposant ses services d'énergéticienne, de magnétiseuse et de coaching holistique, de géobiologie.

« Il ne s'agit pas de massages mais de soins pour couper les blocages dans tous les domaines sur les cellules et la partie émotionnelle. Je n'ai pas de baguette magique. J'explique aux personnes que la médecine est primordiale et que les soins que je prodigue ne doivent pas se substituer aux traitements prescrits. Ils interviennent dans un autre domaine, participent au mieux-être ».

Céline Keller s'est également spécialisée dans les soins énergétiques animaliers.



Les nouveaux professionnels, installés sur la commune, et qui souhaiteraient figurer dans cette rubrique, sont invités à transmettre leurs coordonnées à : communication@mairie-beautiran.fr

ELLE ACCUMULE LES TITRES DE CHAMPIONNE !



Lisa Méric, licenciée du club Beautiran Sports Nature et Cyclisme, s'est particulièrement distinguée lors de cette saison sportive ! Âgée de tout juste 11 ans, elle remporte, tout d'abord, le titre de championne départementale en VTT cross country en catégorie Ufolep 11-12 ans. Peu de temps après, elle monte sur la première marche

du podium et devient championne d'Aquitaine. Elle se qualifie pour le championnat national. Face à des sportifs plus expérimentés, la cycliste beautiranaise qui débute seulement cette année la compétition, doit s'incliner mais ne démerite pas en se classant à la 7^{ème} place !

NOUVELLE ASSOCIATION : TRICOTAGE ET PAPOTAGE

Les tricoteuses de la bibliothèque ont choisi de se constituer en association, notamment pour des questions d'ordre administratif. Elles ont créé ainsi "Tricotage et papotage", présidée par Raymonde Jauze. Tous les mercredis, de 10h à 12h, celles et ceux qui le souhaitent viennent s'initier ou se perfectionner au tricot et au crochet ou tout simplement discuter. L'association réalise également des ouvrages au profit d'associations caritatives, notamment pour les Clowns stéthoscopes. Ses membres sont également à l'origine de la marche d'Octobre Rose qui a lieu tous les ans.



LE RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

Association	Contact	Téléphone
Acte	Raymond Herrou	06.07.47.67.63
Altizen	Charline Martin altizen108@gmail.com	
Amitié et Sourire	Nadine Ducourneau	06.66.23.04.04
Anciens combattants	Vincent Coynault	07.83.75.56.64
APE	Julie Mercier	06.62.08.35.42
AS Badminton		07.83.07.05.45
Beautiran Tennis Club		07.83.77.57.19
AS Beautiran Football	Magali Duminil	06.83.16.83.65 (sms)
AS Kung-fu Beautiran	Eric Serre	06.80.92.64.12
AS Pétanque	Pierre Perez	06.10.77.34.35
Bam !	Raphaël Quillart contact.asso.bam@gmail.com	
Beautiran Sport Nature et Cyclisme	Bruno Miran	06.50.10.74.51
Comité des fêtes		07.61.56.70.00
Corps et pensées	Nathalie Chateau	06.36.17.33.45
Couture Plaisir	Eliane Garuz	06.08.13.33.80
Ecole du cirque		05.56.43.17.18
Gym douce équilibre	Christine Cocuelle	06.75.01.40.81
Gym des Graves	Ludivine Page	06.67.27.10.80
Janovitch.prods	Christophe Prigent	06.70.51.64.53
Jeux d'aiguilles et petites créations	Véronique Coynault	06.03.59.35.57
Karaté Club	Eric Lavigne	06.26.62.27.08
Les Amis de la Villa Maglya	M-F. Micouleau	05.57.97.75.11
Les fresques de l'église Saint-Michel	Martine Guillemin	06.22.26.76.07
Les Jardins du Partage	Claire Perrain	06.64.83.11.99
Les Rythmes de l'Aruan	Edite Sebbah	06.81.55.22.02
LM Fit Forme	Lucie Martinez	06.03.34.63.40
Méga Ski Club		06.34.57.22.49
Tricotage et papotage	Raymonde Jauze	06.22.26.76.07
Plaisirs et Forme en Aruan		07.87.12.94.50
Société de chasse	Florian Dailedouze	06.65.54.77.96
Tous en selle	tousensellebeautiran@gmail.com	
Un Temps... Pour Soi	Muriel Puissant	06.62.46.59.06

LES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 00 - 18 h 30
Mardi, jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 00 - 17 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h 30 / 13 h - 17 h 30
Vendredi : 13 h - 16 h 30.
Horaires d'été (du 13/07 au 21/08)
Du lundi au jeudi : 10 h - 12 h / 14 h -16 h
Vendredi : 14 h - 16 h
Bibliothèque municipale : mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18h, samedi de 9 h 30 à 12 h 30.
Fermeture du 12/07 au 25/08
Centre de loisirs : Fermeture du 3/08 au 14/08
Accueil 10-13 et Point Jeunes : Fermeture du 3/08 au 21/08

LES PERMANENCES
Permanences du maire, Philippe Barrère : le lundi sur rendez-vous de 18 h à 19 h
Café du maire : 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.
Assistante sociale : tous les jeudis (prendre rendez-vous au 05.57.96.02.60)
InfoDroits : le 1^{er} mercredi du mois, de 14 h à 16 h, information juridique (prendre rendez-vous au 05.56.45.25.21).
Mutuelle communale Just : le 3^{ème} jeudi du mois, de 14 h à 17 h, (prendre rendez-vous au 0.809.546.000).



NUMÉROS UTILES

- SERVICES MUNICIPAUX**
- **Mairie** : 05.56.67.06.15 / contact@mairie-beautiran.fr
- **Bibliothèque** : 05.56.67.42.16 / bibliotheque@mairie-beautiran.fr
- **Centre de loisirs "Le Mascaret"** : 05.56.67.06.15
- **Accueil 10-13 ans** : 06.18.91.42.18
- **École : accueil périscolaire (maternelle)** : 05.56.67.33.71
- **École : garderie élémentaire** : 06.12.21.77.12
- **Point Jeunes** : 07.60.96.52.88
- **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** : 05.56.67.06.15 / ccas@mairie-beautiran.fr

- AUTRES**
- **École** : 06.14.69.00.15 (directrice)
- **Communauté de communes** : 05.57.96.01.20
- **Sud Bordeaux Tourisme** : 05.24.73.39.90
- **Pharmacie** : 05.56.67.53.33
- **Trésor Public** : 05.56.67.06.64
- **Vétérinaire** : François -Xavier Roch : 05.56.67.23.80

- SANTÉ**
- **Dentistes** :
M^{me} Espeut : 05.56.86.22.38
M^{me} Pitié : 05.56.67.06.21
- **Infirmières** :
Florence Baills, Coralie Lafue : 06.48.63.29.72
Virginie Delbos, Marie-Amélie Garanger et Julie Guevara : 06.14.41.94.55
- **Kinésithérapeutes** :
M. Labes et M. Roulland : 05.56.67.34.06
Olivier Hombert : 05.56.32.07.60
- **Médecins** :
Eric Bonnin : 05.56.17.17.57
- **Orthophonistes** :
Eva Champain : 06.70.45.66.88
Louise Morineau : 07.83.86.30.09
- **Ostéopathe** :
Laure Manenti : 06.33.31.98.41
- **Pharmacie** :
05.56.67.53.33
- **Podologue** :
Julien Lalanne : 07.67.11.77.76
- **Psychologue** :
Virginie Richard-Lebon : 07.83.37.01.53
- **Psychomotricienne** :
Alexandra Roche : 06.37.29.70.02

JUILLET

MARCHÉ COMMUNAL, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION BAM ! EN FACE DE LA MAIRIE, TOUS LES SAMEDIS, DE 8H À 13H. ANIMATION LE 3^{ÈME} SAMEDI DU MOIS PAR L'ASSOCIATION BAM ! SUR L'ESPLANADE

SAMEDI 4

Café du maire, de 8 h à 11 h, à la mairie

VENDREDI 10

Partir en livre, aux Jardins du Languit, avec le réseau des bibliothèques

De 10 h à 14 h :

- atelier créatif (tout public)
- lectures (à partir de 5 ans)
- jeux tous azimuts (tout public)

- jeux d'énigmes autour d'Astérix (tout public)

À 14 h : Atelier sur les pas des héros (à partir de 8 ans)

LUNDI 13

- Sardinade, organisée par le comité des fêtes, sur l'esplanade (07.61.56.70.00)
- Feu d'artifice, à 23 h, au lac, offert par la municipalité (05.56.67.06.15)



SEPTEMBRE

MARCHÉ COMMUNAL, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION BAM ! EN FACE DE LA MAIRIE, TOUS LES SAMEDIS, DE 8H À 13H. ANIMATION LE 3^{ÈME} SAMEDI DU MOIS PAR L'ASSOCIATION BAM ! SUR L'ESPLANADE

VENDREDI 4

Forum des associations aux Jardins du Languit, à partir de 16 h 30, organisé par la municipalité et les associations

SAMEDI 5

- Café du maire, de 8 h à 11 h, à la mairie
- Sur le marché, en face de la mairie, zone de gratuité spéciale loisirs /sports, organisée par Bam !

VENDREDI 11

À 20 h, à l'espace culturel, retransmission du concert d'ouverture de l'Opéra national de Bordeaux (entrée libre)

SAMEDI 19

Sur le marché, en face de la mairie, concert de rentrée, organisé par Bam !

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

- À l'église, Journées du patrimoine : animation organisée par l'association "Les fresques de l'église Saint-Michel"
- Journées européennes du patrimoine au Musée des Techniques

DIMANCHE 20

Vide-grenier de rentrée, organisé par le comité des fêtes, sur l'esplanade

MERCREDI 30

Apéro littéraire, à 18 h à la bibliothèque municipale

OCTOBRE

MARCHÉ COMMUNAL, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION BAM ! EN FACE DE LA MAIRIE, TOUS LES SAMEDIS, DE 8H À 13H. ANIMATION LE 3^{ÈME} SAMEDI DU MOIS PAR L'ASSOCIATION BAM ! SUR L'ESPLANADE

Octobre Rose : randonnée et animations organisées notamment par les municipalités



d'Ayguemorte-les-Graves et Beautiran, la bibliothèque municipale, l'association Tricotage et papotage et Couture Plaisir.

VENDREDI 2

Projection mensuelle d'un film par BeautiCiné, à 19 h 30 à l'espace culturel

SAMEDI 3

Café du maire, de 8 h à 11 h, à la mairie

Animation Halloween organisée par l'APE à la fin du mois d'octobre

AU MUSÉE DES TECHNIQUES

Au programme du Musée des Techniques, diverses expositions.

Expositions permanentes :

- Les Toiles du XVIII^{ème} imprimées à Beautiran
- L'origine de la métallurgie de l'aluminium

Des expositions temporaires :

- "Les Télécoms" retraçant l'histoire des tours Chappe jusqu'à l'installation de la fibre
- Gustave Eiffel dont sa fameuse tour et ses chantiers réalisés en France et dans le monde et l'exposition universelle de 1889
- L'histoire de la papeterie de Beautiran
- Le chantier du Musée Beaubourg auquel une entreprise locale a participé
- Lego : gros engins de chantiers en Lego Technic
- Maquettes d'avions
- Exposition photographique, de Bastien Campistron, d'animaux d'Afrique

Pour connaître la programmation au Musée : www.villamaglya.fr

POUR CONNAÎTRE TOUTE LA PROGRAMMATION EN DÉTAIL : TÉLÉCHARGER L'APPLICATION INTRAMUROS ET SÉLECTIONNER BEAUTIRAN OU SUR LE SITE WWW.MAIRIE-BEAUTIRAN.FR